

Rendement agricole moyen (régimes d'assurance pour les céréales et les oléagineux)

Feuille de caractéristiques

L'information contenue dans ce document s'applique aux cultures de céréales et d'oléagineux suivantes : orge, haricots (adzuki, noir, canneberge, japonais et autres, rouge, blanc), canola, maïs, maïs à éclater, lin, moutarde, avoine, arachide, soya (options tofu, natto et biologique), épeautre d'hiver biologique, céréales de printemps, tournesol et blé (blé de force rouge d'hiver, blé d'hiver biologique, blé tendre rouge d'hiver, blé tendre blanc d'hiver, blé de printemps).

Calcul du rendement agricole moyen

Agricorp calcule un rendement agricole moyen (RAM) qui sert de valeur de référence afin de déterminer si votre production réelle est inférieure à la moyenne aux fins de l'Assurance-production.

RAM pour les participants actuels au régime

Le RAM de votre exploitation agricole est déterminé d'après les rendements réels des dix dernières années que vous avez déclarés.

RAM pour les nouveaux participants au régime

Si vous êtes nouvellement inscrit à l'Assurance-production, un RAM assuré de cinq ans est attribué à chaque culture d'après les paramètres suivants :

- Type de sol
- Drainage
- Moyennes pour le canton
- Moyennes pour la province
- Données historiques
- Expérience et pratiques en matière de gestion

Pour chaque année de participation au régime d'Assurance-production, votre rendement réel remplace un rendement assuré jusqu'à ce que votre RAM soit composé entièrement de vos rendements réels.

Facteur de rajustement du rendement

* s'applique aux cultures suivantes : blé de force rouge d'hiver, blé tendre blanc d'hiver, blé tendre rouge d'hiver, canola, maïs et soya

Année	Rendement actuel (bu/acre)	Facteur de rajustement	Rendement rajusté (bu/acre)
2014	35,00	1,0	35,00
2013	60,00	1,0	60,00
2012	50,00	1,0	50,00
2011	40,00	1,0	40,00
2010	32,00*	S.O.	32,00
Rendement moyen =	43,40	Rendement moyen rajusté =	43,40**

Note : Aucun facteur de rajustement n'a été appliqué de 2010 à 2014.

* Valeur assurée

** Un facteur d'amortissement des fluctuations de rendement doit toujours être appliqué afin d'établir le RAM

Vos rendements historiques sont rajustés afin de refléter l'évolution des pratiques ou de la technologie. Un facteur de rajustement est appliqué à vos rendements réels pour chaque culture. Les rendements assurés ne sont pas pris en compte.

Facteur d'amortissement des fluctuations de rendement

Les rendements exceptionnellement élevés ou faibles sont rajustés (amortis) pour stabiliser et atténuer l'incidence des rendements extrêmes sur votre RAM. Le facteur d'amortissement est appliqué après le facteur de rajustement du rendement.

- Si votre rendement réel excède le seuil **supérieur** (130 p. 100 de votre RAM), le rendement est amorti aux deux tiers vers le bas pour le situer au seuil **supérieur**.
- Si votre rendement réel est en dessous du seuil **inférieur** (70 p. 100 de votre RAM), le rendement est rehaussé aux deux tiers pour le situer au seuil **inférieur**.

Exemple – Amortissement du rendement et incidence sur le RAM

Si un producteur de soya a un rendement de zéro acre en 2014, Agricorp applique un facteur d'amortissement des fluctuations de rendement afin d'atténuer l'incidence du rendement de 2014 sur le RAM du producteur en 2015. Puisque le rendement réel du producteur est en dessous du seuil inférieur (70 p. 100 de son RAM), le rendement amorti serait calculé comme suit :

Seuil inférieur	$= 70 \% \times \text{RAM réel de 2015}$ (moyenne des rendements réels sur 10 ans) $= 70 \% \times 28,1 \text{ bu/acre}$ $= 19,67 \text{ bu/acre}$
Différence entre le seuil inférieur et le rendement réel de 2014	$= 19,67 \text{ bu/acre} - 0 \text{ bu/acre}$ $= 19,67 \text{ bu/acre}$
Facteur d'amortissement	$= \text{Différence entre le seuil inférieur et le rendement réel} \times \frac{2}{3}$ $= 19,67 \text{ bu/acre} \times \frac{2}{3}$ $= 13,11 \text{ bu/acre}$
Rendement amorti	$= \text{Rendement réel} + \text{facteur d'amortissement}$ $= 0 \text{ bu/acre} + 13,11 \text{ bu/acre}$ $= 13,11 \text{ bu/acre}$

Sauf erreurs ou omissions.

Agricorp se réserve le droit de faire des corrections en cas d'erreurs ou d'omissions. Pour des obligations juridiques précises concernant l'Assurance-production, veuillez consulter le *Contrat d'assurance – Conditions*. Pour de l'information sur la collecte de renseignements et le traitement de dossiers, veuillez consulter la partie I, section I du *Contrat d'assurance*.

Année	Rendement actuel bu/acre	Rendement amorti bu/acre	RAM actuel bu/acre	RAM amorti bu/acre
2005	32	32		
2006	32	32		
2007	29	29		
2008	31	31		
2009	33	33	S.O.	S.O.
2010	30	30		
2011	32	32		
2012	31	31		
2013	31	31		
2014	0	13,11	31,1	31,1
2015	S.O.	S.O.	28,1	29,4

Dans cet exemple, l'amortissement du rendement de zéro acre en 2014 a entraîné une réduction de 5,5 p. 100 du RAM du producteur en 2015. Sans le facteur d'amortissement, le RAM du producteur en 2015 aurait diminué de 9,6 p. 100.

Pour nous joindre

1 888 247-4999

Télec. : 519 826-4118

ATS : 1 877 275-1380

Formats accessibles disponibles

agricorp.com

contact@agricorp.com

Lundi au vendredi, de 7 h à 17 h.

English version available